



## Importance de la plaidoirie au civil

Par **Don Quichotte**, le **07/06/2014** à **14:07**

Voilà mon problème :

Il s'agit d'une procédure civile devant un TGI.

J'ai un excellent dossier, et celui de l'adversaire est vide. Or, pour compenser sa carence, l'adversaire ment et invente sans avancer la moindre preuve.

Lors de la plaidoirie, son avocat fut éloquent dans le mensonge, et j'ai trouvé mon avocat plutôt mauvais.

Ce dernier m'a précisé que la plaidoirie avait peu d'importance, car le jugement sera rendu en se basant sur les conclusions écrites, et non sur des allégations orales fantaisistes. Autrement dit, que la plaidoirie au civil a peu d'importance.

Il est vrai que le jugement étant rendu dans 3 semaines, il est peu probable que le juge se souviendra des plaidoiries, et se basera donc essentiellement sur les écrits et les pièces versées.

Quel est votre point de vue ?

Par **Jibi7**, le **07/06/2014** à **14:22**

HELLO DON QUIJOTE  
vous oubliez qu'il y a un greffier...

j'ai vécu a plusieurs reprises des dénis de justice grâce aux aneries (je reste poli) retenues d'un greffier redigeant en se basant sur des elements totalement contraires aux pieces du dossier : etat civil, situation professionnelle, de famille et patrimoniale, erreurs d'adresses .. une fois signé..refus de corriger

On pourrait croire que depuis l'informatisation des procedures les fautes d'orthographe et autres erreurs seraient moins fréquentes et bien .. au contraire, les copier coller sans relecture en rajoute

notamment pour certains jugements dont la forme globale est reprise d'un justiciable a l'autre ..

je me suis retrouvé ainsi associé a une SCI que je ne connaissais pas !

quand vous avez en face un tenor dont l'aplomb et les accointances font que seules ses déclarations et pièces seront retenues sans aucun respect du contradictoire..vous n'aurez qu'a engraisser la cour d'appel ou de cassation si vous en avez les moyens!

Alors ..veillez au grain

Par **Don Quichotte**, le **07/06/2014** à **16:28**

Bonjour Jibi7,

Vous avez une vision de la justice telle que la partage une grande majorité des justiciables, beaucoup n'ayant plus aucune confiance en elle : la justice est humaine, donc faillible.

Il existe cependant des magistrats intègres, consciencieux et compétents : espérons que je sois tombé sur l'un d'entre eux.

Par ailleurs, je sais que certains avocats ont une manière mensongère de plaider qui fait leur réputation : cela peut aussi se retourner contre eux en agaçant certains magistrats. Je ne pense pas que les ténors s'amusent à ce petit jeu.

Cependant, ma question soulevait essentiellement le problème de l'importance de la plaidoirie au civil. L'emporte-t-elle sur les conclusions écrites et les pièces versées, ou non ?